



**COMITE DEPARTEMENTAL
DE TIR A L'ARC
DU CALVADOS**
Président : Pierre PONCET



Le Comité Départemental et les Archers d'Hérouville organisent

DIMANCHE 30 JANVIER 2011
gymnase Eugène Laporte – Hérouville St Clair
concours "SPECIAL JEUNES"
Fermé "Calvados"

Ce concours est réservé aux jeunes archers -benjamin(e)s à juniors- ayant déjà fait un concours officiel ou aux archers débutants possédant, au minimum, la flèche noire.

- ☞ 9 h 00 – ouverture du greffe
- ☞ 10 h 00 – début des tirs de classement 2 X 7 volées de 1mn30 à 15 m

- ☞ 1 h 00 après la fin des tirs de classement, matches en sets
- ☞ Remise des récompenses

Les archers seront répartis en 3 groupes :

Catégorie	Arme	blason
Benjamin(e) - Minime	CL	Ø 60
Benjamin(e) – Minime – Cadet(te) – Junior	CO	TPS 40
Cadet(te) – Junior	CL	Ø 40
Novice*	CL – CO	Ø 80

*Archer débutant possédant, au minimum, la flèche noire et n'ayant jamais fait de compétition officielle.

- ☞ inscription **5.00 €**

Attention :

Le nombre de places est limité à 48 archers, priorité aux clubs qui auront retourné leur bulletin d'inscription à :

Les Archers d'Hérouville – 20 rue du Parc du Château – 14200 Hérouville St Clair
accompagné du règlement (chèque à l'ordre des Archers d'Hérouville) pour le 26 janvier, dernier délai.

Aucune inscription par téléphone ou internet.

La licence 2010/2011 vous sera demandée au greffe.

Tenue club ou blanche exigée
Chaussures de sport obligatoires
Animaux interdits dans le gymnase

BUVETTE

CASSE-CROUTE